

COLLOQUE ASRDLF 2008 À RIMOUSKI

LA VALORISATION TERRITORIALE ET TOURISTIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL À TRAVERS DEUX TERRITOIRES CHAMPARDENNAIS ET QUÉBÉCOIS -

Diane SAINT-PIERRE, *Chaire Fernand-Dumont sur la culture*

INRS-Urbanisation, Culture et Société – 490 de la Couronne Québec (Québec) G1K 9A9 –

Tél. : (418) 687-6413 – Fax : (418) 687-6425

Courriel : diane.saint-pierre@ucs.inrs.ca

Fabrice THURIOT, CRDT (GIS GRALE CNRS)

Université de Reims Champagne-Ardenne – 57 bis rue Pierre Taittinger – 51096 REIMS

Cedex – Tél : 00 33 326 913 735 – Fax : 00 33 326 913 794

Courriel : fabrice.thuriot@univ-reims.fr.

Résumé :

Sources d'emplois et de développement économique, les secteurs du patrimoine et du tourisme bénéficient de nombreuses initiatives qui nécessitent d'être organisées et structurées en filière intégrée. Leur valorisation aux niveaux national et international représente également un enjeu d'avenir. Le patrimoine naturel et culturel constitue un potentiel important de développement touristique. La comparaison entre régions devient un enjeu pour mutualiser les expériences au profit de cette filière devenue très concurrentielle et qui peut servir le développement local durable. Deux exemples de territoires, en Champagne-Ardenne (le Lac du Der) et au Québec (la Côte-du-Sud), servent de terrains d'enquête pour cette recherche sur la notion, les compétences, les dispositifs, la gouvernance et les politiques du patrimoine et du tourisme.

Objectif, méthodologie et production du projet de recherche :

La communication s'attachera aux compétences des collectivités, aux dispositifs existants, notamment de coopération avec les autres entités administratives, politiques et professionnelles, mais aussi bénévoles ainsi qu'à la fréquentation touristique et à son impact sur la valorisation du patrimoine et le développement local durable. L'objectif consiste à montrer les similitudes et différences franco-québécoises dans les approches patrimoniales et touristiques territoriales et à tirer des enseignements des bonnes pratiques repérées.

Thématique retenue :

Comme cette recherche en est à ses débuts, cette communication fera état des premiers résultats d'une enquête par questionnaire menée très récemment auprès d'acteurs régionaux, et ce, au regard des ressources liées au patrimoine ou aux actifs naturels, culturels et institutionnels ainsi que leurs rapports aux territoires et, éventuellement, avec les pouvoirs publics et autres partenaires de développement patrimonial et touristique local et régional. Au regard de l'avancement de ce projet, cette communication devrait également s'attarder aux questions des compétences des collectivités et de leur organisation territoriale, de la gouvernance qui en découle et, enfin et surtout, des politiques publiques liées au développement touristique et patrimonial, voire au développement local durable.

Originalité du sujet :

Étude comparée de deux territoires sur deux plans souvent perçus comme concurrentiels par les acteurs et parfois traités séparément par les chercheurs : le patrimoine et le tourisme et leur impact croisé ou commun sur leur territoire.

Méthode :

Recherche documentaire et enquête par questionnaires dans chacun des deux territoires.
Analyse des résultats et entretiens complémentaires. Synthèse et comparaisons.

Résultats attendus :

Similitudes et différences franco-québécoises dans les approches patrimoniales et touristiques territoriales et enseignements des bonnes pratiques repérées.

Problématique de la communication

Le renforcement de la décentralisation est inhérent aux besoins des citoyens et aux évolutions politiques, mais aussi au désengagement de l'État et à la compétitivité des territoires accrue par la mondialisation. Cela induit la prise en compte de facteurs endogènes et exogènes liés à ces éléments. Ainsi, l'objectif de cohésion sociale et territoriale ne peut être atteint sans une organisation adéquate des territoires, sous peine d'être dépassés par les évolutions en cours, en particulier économiques. Les gains de productivité sont en effet dus en grande partie à la structuration des institutions, des organismes et des entreprises, pour qu'ils soient en mesure de suivre les évolutions et surtout de les anticiper. Pour cela, il convient qu'ils soient intégrés dans des réseaux plus larges afin de partager les informations et les expériences essentielles à leur développement, et ainsi faire face à une concurrence de plus en plus vive.

Source d'emplois et de développement économique, le secteur du tourisme, de la culture et du patrimoine est l'objet de nombreuses initiatives qui nécessitent d'être organisées et structurées en filière intégrée. Sa valorisation sur les plans national et international constitue également un enjeu d'avenir. Le patrimoine monumental et urbanistique, mais aussi gastronomique, immatériel (oral, traditionnel...) et paysager, constitue un potentiel important de développement touristique. La coopération entre régions devient un enjeu pour mutualiser les expériences au profit de tout ce secteur devenu très concurrentiel et qui peut servir le développement durable. À travers deux territoires champardennais et québécois, ce projet traitera à la fois de l'extension de la notion de patrimoine, culturel et naturel, de la question des compétences des collectivités publiques et de leur organisation territoriale à l'aide des outils existants (pays, parc naturel, pôle d'excellence rurale, entente ou convention de développement culturel, contrat de territoire, agenda 21 local, autre label culturel ou naturel...), de la gouvernance qui en découle et, enfin et surtout, des politiques menées en direction du tourisme et du développement local durable.

La région Champagne-Ardenne est devenue la seule en France qui perd des habitants alors que ses ressources sont importantes mais méconnues, voire dénigrées. Ces références nationales seront confrontées aux statistiques régionales et aux réalités locales au travers d'une étude de cas autour du lac du Der, lequel développe une offre culturelle complémentaire à son potentiel naturel. Plus grand lac artificiel d'Europe, le lac du Der mesure 10 kilomètres de long pour 77 kilomètres de rivages et 600 hectares de plan d'eau disponibles pour la navigation, soit un total de 4 800 hectares de mer intérieure bordée de plages et de sites pour

la pêche et l'observation des oiseaux migrateurs (270 espèces répertoriées, dont les grues cendrées). Les constructions à pans de bois constituent l'architecture traditionnelle et remarquable aussi bien pour les maisons, granges, pigeonniers ou églises que pour des gîtes ruraux accueillant les visiteurs. L'offre touristique est très développée avec toute la gamme des hébergements, des hôtels aux campings en passant par les locations de villas ou de résidences, les chambres d'hôtes et les gîtes. Également, on y dénombre de nombreuses manifestations sportives et festives liées, notamment, à la faune régionale et aux oiseaux migrateurs en particulier... L'offre culturelle comprend, outre le patrimoine architectural, plusieurs musées régionaux et locaux, le festival (international) de la photographie animalière et de nature, à la fin novembre, ainsi que divers sites sur les oiseaux (Ferme aux grues), les abeilles (Grange aux abeilles)...

Le territoire d'étude au Québec est celui de la Côte-du-Sud, situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entre Saint-Etienne-de-Beaumont et Notre-Dame du Portage, et ce, jusqu'aux contreforts des Appalaches à la frontière avec les États-Unis (forêts du Maine). Long de 200 kilomètres sur moins de 50 kilomètres de large, il regroupe environ 100 000 habitants. Nous nous concentrerons sur la partie en bordure du fleuve, à forte teneur touristique, patrimoniale et agricole, et éventuellement sur une partie seulement de la côte (soit jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli), afin d'opérer une comparaison avec le territoire champenois, à la fois pour des raisons démographiques et géographiques, naturelles et culturelles. En effet, tout comme le Lac du Der qui est moins grand, c'est un site important de migration des oies (bernaches et blanches en particulier), notamment autour de la ville de Montmagny. Cette partie de territoire recèle un important patrimoine bâti de maisons et d'églises en bois ou/et pierres ainsi qu'une tradition de la sculpture sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, capitale artistique et culturelle (présence d'une école de sculpture depuis près de 100 ans et d'un symposium international de sculptures contemporaines en bois depuis 20 ans). Des gîtes ont d'ailleurs créé des forfaits originaux permettant de s'initier à la sculpture sur bois ou de faire les vendanges à Saint-Jean-Port-Joli. On trouve également des musées régionaux, dont celui des Anciens Canadiens, qui comprend le musée de sculpture sur bois, et le musée maritime Bernier, à l'Islet-sur Mer.¹

DONNÉES COMPARATIVES ENTRE LES TERRITOIRES DE LA CÔTE-DU-SUD (QUÉBEC) ET DU LAC DU DER (CHAMPAGNE-ARDENNE, FRANCE)

Délimitation de la Côte-du-Sud et de la partie du territoire à l'étude : Région historique et touristique, la Côte-du-Sud s'étend sur deux régions administratives du Québec : la Région Chaudières-Appalaches (Région 12) avec ses neuf municipalités régionales de comté (MRC) et 136 municipalités locales (383 376 hab. *RC 2001*) ; la Région du Bas-Saint-Laurent (Région 01) avec ses huit MRC et 132 municipalités locales (200 630 hab. *RC 2001*).

Comportant une population de 91 691 habitants en 2001, répartis dans 67 municipalités locales (voir tableau 1), la Côte-du-Sud s'étend sur six MRC (en partie ou en totalité). Selon les données du *Recensement du Canada de 2001*, le taux moyen de la population urbaine de

¹ Cf. les sites Internet à partir de la recherche « Côte-du-Sud » sur www.google.ca et ceux sur le tourisme associé : « Éditées au total à 95 000 exemplaires, la brochure touristique et la carte géographique Côte-du-Sud sont distribuées autant localement que dans des marchés qui, selon les données statistiques, ont le potentiel de choisir la Côte-du-Sud comme destination vacances. Parce que de plus en plus de touristes magasinent leur destination via Internet, les fonctionnalités du site www.cotedusud.ca ont été fortement améliorées pour le bénéfice des 40 000 visiteurs différents annuellement. » <http://www.cldlislet.com/FichiersUpload/FichiersExtranet/Bulletin30juin05.pdf> ; Voir aussi <http://www.cldlislet.com/FichiersUpload/FichiersExtranet/RapportBIT05.pdf>.

ces six MRC serait de 31 %, avec des taux minimum et maximum de 9,8 % (MRC de L'Islet) et de 40,5 % (MRC de Montmagny).

Par souci de cohérence et dans l'optique de comparaisons avec le territoire champardennais (France), seules les MRC de Montmagny et de L'Islet (42 800 habitants en 2001) seront étudiées dans le cadre de la présente étude. Au besoin, nous pourrions cependant faire des incursions dans les deux territoires voisins, soit les MRC de Bellechasse et de Kamouraska. À noter que dans les MRC de Montmagny et de L'Islet, la population régionale a tendance à stagner, voire à légèrement fléchir depuis 1991 (sauf en milieu urbain qui croît jusqu'en 1971), alors qu'elle avait connu des décroissances au cours des décennies précédentes, soit après le pic de 1961 : la MRC de Montmagny (14 municipalités) compte 23 438 habitants en 2001, comparativement à 23 667 en 1991), et la MRC L'Islet (14 municipalités) en recense 19 368 habitants et 19 938 pour ces deux années de recensements.

TABLEAU 1

POPULATION DE LA RÉGION HISTORIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD¹ ET POPULATION À L'ÉTUDE

MRC	% Pop. urbaine	# municipalités/CdS	Pop. / CdS
Partie de la Région Administrative de Chaudière-Appalaches (Région 12)			
MRC Les Etchemins (partie)	36,4 %	3 / 13 municipalités ²	2 028 / 17 745 hab.
MRC de Bellechasse (partie)	25,3 %	15 / 20 municipalités ³	23 993 / 29 570 hab.
MRC de Montmagny (totalité)	40,5 %	14 municipalités	23 438 hab.
MRC de L'Islet (totalité)	9,8 %	14 municipalités	19 368 hab.
Partie de la Région Administrative du Bas-Saint-Laurent (Région 01)			
MRC de Kamouraska (totalité)	40,2 %	19 municipalités	22 494 hab.
MRC Témiscouata (partie)	33,9 %	2 / 20 municipalités ⁴	3 309 / 22 420 hab.
TOTAL (CDS)	31,0 %	67 municipalités	91 691 hab.

1. Région historique de la Côte-du-Sud, telle que définit par le Chantier des Histoires régionales du Québec de l'Institut national de recherche scientifique (réf. : Alain Laberge *et al.* *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, 1993 : p. 455.

2. Saint-Magloire de Bellechasse (724 hab.), Sainte-Sabine (405 hab.) et Saint-Camille-de-Lellis (899 hab.).

3. Excluant Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Léon, Saint-Malachie et Saint-Nazaire.

4. Saint-Athanase (310 hab.) et Pohénégamook (2 999 hab.).

Sources : Statistique Canada, *Recensement du Canada, 2001*, Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction de l'édition et des communications, 2005 (<http://www.stat.gouv.qc.ca>) ; *Répertoire des municipalités du Québec* (http://www.mamr.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/reperto.asp)

Délimitation du Lac de Der et de la partie du territoire à l'étude² : Il s'agit avant tout d'un lac artificiel, par contre le plus grand d'Europe, considéré comme une mer intérieure avec application de la loi Littoral destinée à réguler les eaux de la Seine dans laquelle la

² Consulter le site suivant : <http://www.lacduder.fr/fr/localisation.php#>, http://www.lacduder.fr/images/carte_lac_der.gif

Marne se jette pour éviter des crues à Paris, en particulier. Cet espace géographique protégé chevauche deux départements français (la Marne et la Haute-Marne) et deux « pays » : (1) **Vitryat**, dans le sud-est de la Marne, avec ses 49 025 habitants, dont près de la moitié vive dans la communauté de communes du chef-lieu, Vitry-le-François ; (2) **Nord-Haut-Marnais** avec près de 78 000 habitants, dont près de la moitié est concentrée dans la communauté de communes du chef-lieu, Saint-Dizier, et ce, sans compter sa proximité avec le département de l'Aube où l'on trouve les plus belles églises et maisons à pans de bois des 16^e et 17^e siècles.

Tout comme dans le cas de la Côte-du-Sud, la partie du territoire champardennais et du Lac de Der à l'étude est plus restreint, pour se limiter à trois Communautés de communes : celle du Bocage Champenois qui entoure une partie le lac (du nord-est au sud), dans le Pays Vitryat et le Département de la Marne, la Communauté de communes du Pays du Der, au sud du Lac, dans la Haute-Marne, et enfin celles de Saint-Dizier et de Der et Perthois, à l'est dans la Haute-Marnetis, dont 30 900 habitants environ à Saint-Dizier, l'une des villes importantes en bordure du lac. Globalement, la région à l'étude comporte 33 communes et plus de 46 900 habitants (voir tableau 2)³.

TABLEAU 2
POPULATION DE LA RÉGION DU LAC DU DER À L'ÉTUDE

Communautés de Communes – Pays – Département	% Pop. urbaine	# Communes	Pop. / CdC
CdC du Bocage Champenois (Pays Vitryat ¹ , Marne)	-	14 communes	2 729 hab.
CdC du Pays du Der (Pays Nord-Haut-Marnais, Haute-Marne)	-	10 communes	4 555 hab.
CdC de Saint-Dizier, Der et Perthois (Pays Nord-Haut-Marnais, Haute-Marne)	77,89 %	9 communes	39 670 hab.

1. Le Pays Vitryat a un périmètre qui correspond à l'arrondissement de Vitry le François, à l'exception de neuf communes : Dommartin-Lettrée, Hauteville, Lisse-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Amand-S/Fion, St-Lumier-en-Champagne, Sommesous et Soude. Il compte 113 communes et 49 025 habitants (soit 10 % de la population de la Marne), dont près de la moitié dans la communauté de communes du chef-lieu, Vitry-le-François. Porté par l'ADEVA (association pour le développement de Vitry et de son arrondissement), il a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire à travers trois thématiques qui sont l'extension économique, l'essor rural et le développement touristique, chacune pilotée par un groupe de travail spécifique.

Ainsi présentés, les deux territoires à l'étude comportent donc le même nombre (ou presque) de localités et d'habitants, soit 28 municipalités locales et 42 800 habitants pour les deux MRC québécoises et 33 communes et 47 000 habitants environ pour les trois territoires champardennais retenus.

³ Sites Internet consultés : <http://bocage.champenois.free.fr/>, <http://www.paysduder.fr/rubriques/plan-du-canton.htm> ; <http://www.paysnordhautmarnais.fr/le-territoire.php> ; <http://www.paysnordhautmarnais.fr/images/Carte-Pays-Nord-Haut-Marnai.jpg> ; http://www.territoire-triangle.fr/fr/Le_Triangle/Les_Pays_du_Triangle.php?rub=07&srub=06&ssrub=&lg=fr.

TABLEAU 3
DONNÉES COMPARATIVES RELATIVES AUX DEUX TERRITOIRES À L'ÉTUDE

Données comparatives	Côte-du-Sud ¹	Lac du Der ²
Superficie et population totales	200 km de rivages sur moins de 50 kilomètres de profondeur (région bornée au nord par le Fleuve Saint-Laurent et au sud par la frontière canado-américaine) 91 700 habitants (<i>RC 2001</i>), soit plus ou moins 20 000 habitants dans chacune des quatre principales MRC de cette région historique Environ 100 kilomètres de rivage pour les seuls MRC de Montmagny et de L'Islet	10 kilomètres de long pour 77 kilomètres de rivages et 600 hectares de plan d'eau disponibles pour la navigation, soit un total de 4 800 hectares de mer intérieure 130 000 habitants environ
Territoires 1	MRC de Montmagny 14 municipalités - 1713 km ² 23 400 habitants en 2002	CdC de Saint-Dizier et de Der et Perthois : 9 communes – 39 670 habitants en 1999
Territoires 2	MRC de L'Islet 14 municipalités – 2092 km ² 19 370 habitants (19 940. en 1991, dont 1 940 urbains, soit 9,7 %)	CdC du Bocage Champenois 14 communes – 2 729 habitants en 1999 et CdC du Pays du Der 10 communes – 4 555 habitants en 1999
Compétences des municipalités locales, au Québec, et des communes, en France	Développement économique local, aménagement, urbanisme et zonage (contrôler les usages résidentiel, commercial ou institutionnel), habitation et logement social, voirie (réseau routier local), culture, loisirs, activités communautaires et parcs, protection de l'environnement (alimentation en eau, égout et assainissement des eaux, matières recyclables), transport en commun en milieu urbain, installations portuaires et aéroportuaires, salubrité, nuisances publiques et sécurité, production d'énergie et systèmes communautaires de Télécommunication et ainsi de suite ³	Urbanisme, aménagement de l'espace, transports urbains, aides économiques propres et complémentaires de celles de la Région, zones d'activités, industrielles, commerciales, artisanales..., logement, gestion partielle ou totale de l'aide sociale et du Fonds d'aide aux jeunes par délégation du Département, distribution publique de l'eau, travaux, ouvrages et installations en lien avec le schéma des eaux, aménagement, entretien et exploitation des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, assainissement, écoles maternelles (3-6 ans ; non obligatoires) et primaires (6-10 ans) hors enseignants, enseignement artistique initial, bibliothèques, archives, musées, patrimoine, théâtre et spectacles, arts plastiques, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, aides aux associations, manifestations
Compétences des MRC, au Québec ⁴, et des CdC, en France	1. Compétences obligatoires en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme : Adoption, maintien et révision d'un schéma d'aménagement et de développement (SAD), adoption de certains règlements d'urbanisme pour les territoires non organisés (TNO)	Développement économique, aménagement de l'espace, compétences optionnelles (au moins 2 parmi 5) : protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du logement et du cadre de vie ; création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt

2. Compétences facultatives en vertu de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

Modification du schéma d'aménagement et de développement, application des mesures de contrôle intérimaire, adoption de plans relatifs au développement du territoire, demande de planification particulière au niveau local, examen de certains travaux publics, réglementation sur la plantation et l'abattage d'arbres

3. Compétences obligatoires en vertu de la Loi sur les compétences municipales et autres lois :

Gestion des cours d'eau et lacs, préparation des rôles d'évaluation foncière, vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, administration des TNO, gestion du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées*, plan de gestion des matières résiduelles, schéma de couverture de risques, schéma de sécurité civile, compétence sur les territoires aquatiques, nomination d'un médiateur (contestation d'un règlement municipal), établissement d'indicateurs de gestion et suivi

4. Compétences facultatives en vertu d'une autre loi : Réglementation, délégations de pouvoirs concernant l'exploitation de certains équipements (marché public, parc régional, etc.), engagement de crédit, aide financière et caution de certaines institutions, création d'une réserve financière, aides techniques et financières aux entreprises, fonds de développement

communautaire ; construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ; action sociale

Plus des compétences facultatives éventuellement, au choix des CdC et des communes

Compétences des Conférences régionales des élus (CRÉs), au Québec⁵

Généralement, le conseil d'administration d'une CRÉ est composé à la base d'élus municipaux.

Possibilité de membres additionnels, représentatifs de la collectivité à desservir, notamment des organismes issus des milieux de l'économie, de l'éducation, de la culture et de la science.

La CRÉ a pour mandat de favoriser la concertation des principaux intervenants et assumer la planification du développement régional :

1. évaluer les organismes de planification et de développement dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement; 2. favoriser la concertation des partenaires dans la région; 3. établir un plan quinquennal de développement

	<p>durable; 4. conclure des ententes avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires; 5. exécuter tout autre mandat que lui confie le ministre des Affaires municipales et de la Métropole.</p>	
<p>Dispositifs culturels, touristiques ou de développement sur ces territoires</p>	<p><i>À titre d'exemple seulement (inventaire à compléter au cours de la recherche) :</i></p> <p>Villes et villages d'art et de patrimoine</p> <p>Cinq des 33 plus beaux villages du Québec se retrouvent sur la Côte-du-Sud</p> <p>Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) et autres outils comme le programme de revitalisation des vieux quartiers (PRVQ), la revitalisation du patrimoine religieux, la mise en réseau des institutions muséales et ainsi de suite</p> <p>Plan stratégique régional de CRCD régionaux (volets culturels, touristiques et patrimoniaux)</p> <p>Villes et villages fleuris du Québec</p> <p>Pactes ruraux (pouvant comporter des volets culturels et patrimoniaux)</p> <p>Politiques culturelles municipales (localités et MRC)</p> <p>Ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture (MCCCF)</p> <p>Ententes spécifiques de développement culturel avec le MCCCF et le CALQ</p> <p>Charte du tourisme régional (ex. : MRC Kamouraska)</p>	<p><i>À titre d'exemple seulement (inventaire à compléter au cours de la recherche) :</i></p> <p>Ville et pays d'art et d'histoire ? non</p> <p>Plus beaux villages de France ?</p> <p>Villes et villages fleuris ? oui</p> <p>Pôles d'excellence rurale sur le cheval à Montier-en-Der (hara), CdC du Pays du Der et sur la métallurgie dans la CdC de Saint-Dizier, Der et Perthois</p> <p>Pays d'accueil touristique ?</p>
<p>Offre culturelle dans la MRC de Montmagny / CdC de Saint-Dizier, Der et Perthois</p>	<p>La MRC de Montmagny recèle un important patrimoine bâti de maisons et d'églises en bois ou/et pierres.</p> <p>Musée et Carrefour mondial de l'accordéon,</p> <p>Festival de l'oie blanche.</p>	<p>CdC de Saint-Dizier et de Der et Perthois</p> <p>Métallurgie, fonte d'art, musée archéologique et ornithologique à Saint-Dizier</p>
<p>Offre culturelle dans la MRC de l'Islet /</p> <p>CdC du Bocage Champenois</p> <p>et CdC du Pays du Der</p>	<p>Dans la MRC de L'Islet : tradition de travail sur bois à Saint-Jean-Port-Joli, capitale artistique et culturelle.</p> <p>Des gîtes situés entre Montmagny et La Pocatière ont d'ailleurs créé des forfaits originaux, permettant de s'initier à la sculpture sur bois ou de faire les vendanges à Saint-Jean-Port-Joli.</p> <p>On trouve également plusieurs musées, dont celui des Anciens Canadiens, qui comprend le musée de sculpture sur bois.</p> <p>Notons également le Musée maritime Bernier, à L'Islet-sur-Mer⁶. En face se trouve le centre d'art contemporain Est-Nord-Est.</p>	<p>CdC du Bocage Champenois</p> <p>Patrimoine architectural (maisons et églises à pans de bois), Ferme aux grues à Saint-Rémy-en-Bouzemont, Maison de l'Oiseau et du Poisson,</p> <p>Musée du Pays du Der à Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Fête de la grue cendrée le 28/10 depuis 2007</p> <p>et CdC du Pays du Der</p> <p>Patrimoine (maisons et églises, certaines à pans de bois, granges, moulins, vitraux...), Journée des moulins le 24 juin,</p>

	Plus haut dans les terres, à Tourville, se trouve le centre culturel en réseau Godend' Art. D'autres structures culturelles existent encore.	Musée agricole à Châtillon-sur-Broué, la fonte d'art à Sommevoire, le festival international de la photographie animalière et de nature, mi-novembre à Montier-en-Der, ainsi que divers sites sur les animaux : Grange aux abeilles), les chevaux (haras national...)
Offre animalière et Zones protégées	Site important de migration des oies (bernaches et blanches en particulier), Aire protégée à Montmagny ZEC de l'Oie-blanche-de-Montmagny (12,3 km ²)	Site important de migration de 250 espèces, en particulier les grues cendrées Réserve nationale de chasse et de faune sauvage en 1978, reconnu zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO). Ce site figure aussi parmi les espaces naturels de la <i>Convention internationale RAMSAR sur les zones humides</i> .

1. Données issues de Jacques Saint-Pierre, *La Côte-du-Sud*, Les Editions de l'IQRC (Coll. « Les régions du Québec, histoire en bref »), 2000, 176 p., et divers documents touristiques consultés.
2. Données issues en partie des sites Internet cités supra.
3. « La Loi sur les compétences municipales (2005, c.6) s'inscrit dans le processus de révision des lois municipales. Elle regroupe les dispositions de la Loi sur les cités et villes (LCV) et du Code municipal du Québec (CM) qui traitent des compétences des municipalités telles la voirie, la sécurité, l'environnement ainsi que la gestion des cours d'eau. Cette loi octroie aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté des pouvoirs en des termes généraux afin de leur permettre d'agir pleinement dans leurs domaines de compétence. » (Ministère des Affaires municipales et des Régions, Janvier 2006, *La Loi sur les compétences municipales commentée article par article*, 135 pages : http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/legislation/loi_comp_muni.pdf).
4. Consulter le document suivant : Québec, Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), *Guide explicatif – La Municipalité régionale de Comté : Compétences et responsabilités*, Mars 2007, 77 pages. Document « En ligne » : http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/amenagement/competences_mrc.pdf.
5. Pour en savoir plus, consulter le site Internet suivant : http://www.mamr.gouv.qc.ca/regions/regi_conf.asp.
6. Cf. les sites Internet à partir de la recherche « Côte-du-Sud » sur www.google.ca et ceux sur le tourisme associé : « Éditées au total à 95 000 exemplaires, la brochure touristique et la carte géographique Côte-du-Sud sont distribuées autant localement que dans des marchés qui, selon les données statistiques, ont le potentiel de choisir la Côte-du-Sud comme destination vacances. Parce que de plus en plus de touristes magasinent leur destination via Internet, les fonctionnalités du site www.cotedusud.ca ont été fortement améliorées pour le bénéfice des 40 000 visiteurs différents annuellement. »
<http://www.cldlislet.com/FichiersUpload/FichiersExtranet/Bulletin30juin05.pdf> ; voir aussi <http://www.cldlislet.com/FichiersUpload/FichiersExtranet/RapportBIT05.pdf>

**ANALYSE COMPARÉE DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRE (CF. ANNEXE)
ET ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES ET SUR PLACE (EN JUILLET-AOÛT)**

Afin de pouvoir exploiter les réponses aux questionnaires⁴ et entretiens, nous devons attendre de les avoir tous recueillis. Nous pourrons ainsi faire état à la fin d'août de l'état d'avancement de cette recherche et des hypothèses à valider à l'automne, une fois que des interlocuteurs auront été rencontrés (mois d'août).

Dans l'immédiat (au 15 juillet 2008), nous ne pouvons que proposer le plan prévisionnel de réflexion suivant à partir des contacts et questionnaires complétés, de part et d'autre de l'Atlantique :

A) Des activités culturelles, patrimoniales et touristiques diversifiées

- 1) **Des activités surtout locales et régionales**
- 2) **Des réputations parfois nationales ou internationales**

B) Des ressources et des impacts limités

- 1) **Des ressources mixtes, publiques-privées, à maximiser**
- 2) **Des impacts locaux à développer**

⁴ En collaboration avec Martin Têtu, étudiant à la maîtrise à l'Institut national de la recherche scientifique.

ANNEXE

Questionnaire sur la culture, le patrimoine et le tourisme

(Administré par courrier et par téléphone, essentiellement,
et en respect avec les règles éthiques de l'INRS à l'égard des répondants)

Nom de l'organisme :

Activités culturelles [au sens large] :

Activités patrimoniales :

Activités touristiques :

Nombre de personnes touchées par activités :

- culturelles :
- patrimoniales :
- touristiques :

Provenance des personnes par activités :

- culturelles :
- patrimoniales :
- touristiques :

Budget de l'organisme par activités :

- culturelles :
- patrimoniales :
- touristiques :

Provenance des financements, parts publiques/privées :

- pour les activités culturelles :
- pour les activités patrimoniales :
- pour les activités touristiques :

Dispositifs de soutien utilisés par activités :

- culturelles :
- patrimoniales :
- touristiques :

Projets de développement par activités :

- culturelles :
- patrimoniales :
- touristiques :

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

- Boyer, Marc, *Vade-mecum Le tourisme en France*, éditions EMS, 2003.
- Grefte, Xavier, *La valeur économique du patrimoine*, Anthropos, Economica, Paris, 1990.
- Grefte, Xavier, *La gestion du patrimoine culturel*, Anthropos, Economica, Paris, 2000.
- Grefte, Xavier, *La valorisation économique du patrimoine, rapport pour le ministère de la Culture*, Paris, 2002, La Documentation française, 2003.
- Grefte, Xavier, *La mobilisation des actifs culturels de la France : de l'attractivité culturelle du territoire... à la Nation culturellement créative*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2007.
- Henriet, Alain, et Nicole Pellegrin, *Le marketing du patrimoine culturel, La Lettre du cadre territorial, Dossier d'experts*, Paris, 2003.
- Laberge, Alain, M. Côté, D. Saint-Pierre, J. St-Pierre, et Y. Hébert, *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Les Éditions de l'IQRC (Coll. « Les Régions du Québec », vol. 3), 648 p.
- Launay, Jean, et Martinez Henriette, *L'action culturelle diffuse, instrument de développement des territoires, rapport d'information n° 3127*, Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire de l'Assemblée nationale, Paris, 2006.
- Nicolas, Yann, *L'analyse d'impact économique de la culture. Principes et limites*, Ministère de la Culture et de la Communication, Document de travail (DT), n° 1271, Paris, juil. 2006, 19 p.
- Origet du Cluzeau, Claude, *Le tourisme culturel, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1998.
- Québec, Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), *Guide explicatif – La Municipalité régionale de Comté : Compétences et responsabilités*, Mars 2007, 77 pages. Document « En ligne » : http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/amenagement/competences_mrc.pdf.
- Québec, Ministère des Affaires municipales et des Régions, Janvier 2006, *La Loi sur les compétences municipales commentée article par article*, 135 pages : http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/legislation/loi_comp_muni.pdf.
- Rabeux, Agathe, *Le patrimoine, vecteur de développement local. L'exemple de la Champagne-Ardenne*, mémoire de Master 2 Décentralisation et administration des entreprises culturelles, CRDT, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2006.
- Saint-Pierre, Jacques, *La Côte-du-Sud*, Les Editions de l'IQRC, coll. Les régions du Québec, histoire en bref, Québec, 2000, 176 p.
- Steinlein, Pierre, et Guerin Marc, *Le tourisme, outil de revitalisation de l'espace rural et de développement durable*, Conseil national du tourisme, 2005 et autres travaux du Centre national du tourisme (CNT), de l'Observatoire national du tourisme (ONT) et de l'Agence française d'ingénierie touristique (AFIT) désormais intégrés à Observation, Développement et Ingénierie Touristiques France (ODIT France).
- Tobelem, Jean-Michel (dir.), *Culture, tourisme et développement. Stratégie culturelle et projet de territoire*, L'Harmattan, Paris, 2008 (à paraître).